

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'Enseignement subventionné ;
 - Aux Chefs des Etablissements d'enseignement organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
 - Aux Directeurs des Centres PMS – IMS organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
 - Aux fonctionnaires généraux et Chefs de service des Administrations et Directions générales du Ministère de la Communauté française.
- Pour information :
- Aux Membres du service d'Inspection
 - Aux Associations de Parents.

CIRCULAIRE n° 1813

du 29/03/2007

N/réf. : 2004/HI/LZ/EF/MD

Objet : Brochure « Les Chemins de Traverse VIII ».

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,
Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,

Par courrier parallèle, vous avez reçu la dernière brochure « Les Chemins de Traverse VIII ». Ce volume, à l'instar des précédents, se veut un outil d'information et, pourquoi pas, un réservoir à idées. On y découvrira donc les projets de l'année écoulée portés par les écoles en discrimination positive et celles de l'enseignement spécialisé en partenariat avec des opérateurs culturels qui précèdent l'entrée en vigueur du nouveau Décret Culture Enseignement de mars 2006.

Le seconde volet met l'accent sur une série d'actions parmi les plus exemplatives développées en milieu scolaire dans le cadre de la campagne « 2005, Année de la citoyenneté par l'Education » lancée par le Conseil de l'Europe.

Dans le dernier volet, qui se fait l'écho d'actions culturelles dont l'initiative revient à la Cellule Culture Enseignement, on y lira un compte rendu détaillé relatif au « Prix des Lycéens du cinéma » qui connaîtra en 2007 sa deuxième édition.

Pourriez-vous, après en avoir pris connaissance, veiller à ce qu'une bonne diffusion de ces informations soit assurée au sein de votre établissement et/ou de vos services?

Je vous remercie pour votre collaboration efficace et vous prie de croire en l'assurance de ma parfaite considération.

Le Secrétaire général,

Henry INGBERG